

<b>Zeitschrift:</b>	L'Enseignement Mathématique
<b>Herausgeber:</b>	Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
<b>Band:</b>	21 (1920-1921)
<b>Heft:</b>	1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE
<b>Kapitel:</b>	Unions scientifiques internationales. Projet de création d'une union internationale de mathématiciens.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUE

---

## Unions scientifiques internationales.

### *Projet de création d'une union internationale de mathématiciens.*

Dans un précédent numéro (20<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 4, p. 294-298), nous avons fait connaître la déclaration et les résolutions votées par la Conférence internationale des Académies scientifiques (Londres et Paris, octobre et novembre 1918) et destinées à organiser et à coordonner la collaboration scientifique internationale d'après-guerre. Dans une troisième réunion, tenue à Bruxelles en juillet 1919, il a été constitué un *Conseil international de recherches*, dont le siège est fixé à Bruxelles, et l'on a projeté la création d'une série d'organismes internationaux destinés à remplacer les commissions et associations intellectuelles internationales existant avant la guerre. On prévoit entr'autres les groupements suivants : Union astronomique internationale. — Union géodésique et géophysique internationale. — Union internationale de mathématiciens. — Union internationale de physique. — Union internationale de radiotélégraphie scientifique. — Union internationale pour la bibliographie et la documentation, etc.

Le Comité provisoire de l'*Union internationale de mathématiciens* a constitué son Bureau comme suit : Présidents d'honneur : MM. LAMB, PICARD et VOLTERRA. — Président : M. de la VALLÉE POUSSIN. — Vice-président : M. W. H. YOUNG, F. R. S. — Secrétaires : MM. De DONDER, KŒNIGS, PETROVITCH et REINA. — Les autres délégués du Comité provisoire sont : MM. DEMOULIN, DERUYTS, GLAISHER, PARENTY et STUYVAERT.

Le Comité a décidé de convoquer un congrès international de Mathématiciens qui aura lieu à Strasbourg en septembre 1920 et qui sera appelé à se prononcer sur le *projet de statuts de l'Union internationale de mathématiciens* élaboré à Bruxelles.

D'après ce projet, l'Union a pour but de provoquer et de favoriser la coopération internationale dans l'étude de la Mathématique et d'assurer : a) l'encouragement de la Science pure ; b) le rapprochement entre les mathématiques pures et les autres sciences ; c) l'orientation et le progrès de l'enseignement ; d) la coordination dans la préparation et la publication de résumés bibliographiques, de tables, de graphiques ; l'établissement d'ap-

pareils, modèles, etc. ; e) l'organisation de conférences ou de congrès internationaux.

L'admission d'un pays est subordonnée aux conditions fixées par les statuts du Conseil international de recherches. Un comité national est constitué dans chacun des pays adhérent à l'Union. Il est créé sur l'initiative, soit de son Académie nationale, soit de son conseil national de recherches ou d'autres institutions ou groupements d'institutions nationales similaires, soit des sociétés mathématiques de ce pays.

L'Union nomme des Commissions pour l'étude de sujets déterminés, pour l'encouragement d'entreprises collectives et pour l'examen de questions intéressant l'enseignement.

L'Union se réunit en principe tous les trois ans en assemblée générale ordinaire. Autant que possible, on fera coïncider l'époque et le lieu de ces assemblées avec ceux des Congrès internationaux des Mathématiciens.

— L'organisation du Congrès de Strasbourg a été confiée au Comité National Français. Nous reproduisons ci-après la circulaire que son président, M. E. PICARD, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, vient de faire adresser, à titre individuel, aux mathématiciens des pays de l'Entente et de quelques pays neutres.

### Congrès international des mathématiciens.

*Strasbourg, septembre 1920.*

Dans sa première réunion du 24 décembre 1919, le Comité National Français des Mathématiques, après avoir choisi comme Président d'honneur : M. JORDAN ; Président : M. PICARD ; Vice-présidents : MM. APPELL, BOREL, LECORNU, LE ROUX ; Secrétaire général : M. KÖENIGS ; Secrétaire : M. GALBRUN ; Trésorier : M. MALUSKI, s'est occupé de l'organisation du Congrès des Mathématiciens qui, suivant le vœu émis à Bruxelles par l'Union Internationale provisoire des Mathématiciens, doit se tenir à Strasbourg, en 1920.

Il a l'honneur d'inviter à participer aux travaux du Congrès les Mathématiciens des Nations de l'Entente et ceux des Nations neutres dont la liste a été arrêtée par la Troisième Conférence interalliée des Académies, tenue à Bruxelles en juillet 1919. Il leur fait savoir qu'il sera reconnaissant à chacun de lui adresser le plus tôt possible son adhésion personnelle pour des raisons d'organisation faciles à comprendre.

La date de l'ouverture du Congrès sera fixée au 22 septembre.

Il se divisera en quatre sections qui seront subdivisées elles-mêmes en autant de sous-sections que le nombre et la nature des communications l'exigeront.